

**FC INNOVATION**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 250 000 euros**  
**Siège social : 8 B Rue Emile Gras,**  
**26100 ROMANS-SUR-ISERE**  
**819 816 596 RCS ROMANS SUR ISERE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos**  
**le 31 décembre 2024**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 121 203,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	121 203,80 euros
A titre de dividendes	57 200,00 euros
Soit 22,86 euros par action	
Le solde	64 003,80 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élèvera ainsi à 173 743,94 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

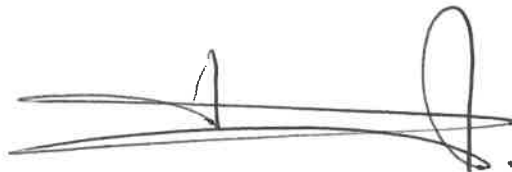
**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

**Certifié conforme**

**Le Président**

Monsieur Frédéric LOUISOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a large loop on the right side, followed by a period.

Désignation de l'entreprise		SAS FC INNOVATION		8B Rue Emile Gras		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		26100 ROMANS SUR ISERE		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 1 9 8 1 6 5 9 6 0 0 0 2 0		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	712 852	042		712 852	712 682
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>712 852</b>	048		<b>712 852</b>	<b>712 682</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	102 835	074		102 835	97 512
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	67 486	086		67 486	30 718
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	<b>Total II</b>	096	<b>170 321</b>	098		<b>170 321</b>	<b>128 230</b>
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>883 173</b>	112		<b>883 173</b>	<b>840 912</b>
<b>PASSIF</b>				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	250 000	120	250 000
	Ecarts de réévaluation	124		124		124	
	Réserve légale	126		126	25 000	126	3 437
	Réserves réglementées*	130		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132	131	132	109 740	132	65 312
	Report à nouveau	134		134		134	(40 950)
	Résultat de l'exercice	136		136	121 204	136	106 941
	Subventions d'investissement	137		137		137	
	Provisions réglementées	140		140		140	
	<b>Total I</b>	142		142	<b>505 944</b>	142	<b>384 740</b>
Provisions pour risques et charges	154		154		154		
<b>Total II</b>	154		154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	132 581	156	228 459
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	2 135	166	1 770
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 6 203 )	172	169	172	12 141	172	9 383
	Comptes courants d'associés	173		173	1 037	173	1 037
	Autres dettes	175		175	229 335	175	215 524
	Produits constatés d'avance	174		174		174	
<b>Total III</b>	176		176	<b>377 229</b>	176	<b>456 172</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>883 173</b>	180	<b>840 912</b>	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		41 134
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS FC INNOVATION</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31122024</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122023</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons / intracommunautaires	215		214		
		217		218	113 360	
					89 360	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	2 660	2 934	
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>				232	<b>116 020</b>	<b>92 294</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	13 450	10 131
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	635	244	1 438	254
	Rémunérations du personnel *			250	48 018	46 392
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	12 139	12 261
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	10 844	10 168
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	<b>85 889</b>	<b>79 206</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	<b>30 131</b>	<b>13 088</b>
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	95 828	100 000
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	4 755	6 147
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300		
	Impôts sur les bénéfices * (VI)	348		306		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	<b>121 204</b>	<b>106 941</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	<b>121 204</b>	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	60	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	8 408	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992				
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Zones restructuration de la défense (44 terdécies)	127				
Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)			181			
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	649					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)			990			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				352	<b>39 421</b>	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * .....41.232.....dont imputés sur le résultat :					360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2				370		372

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.